



Clichy, le 20 avril 2017

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DU
SECRETARIAT GÉNÉRAL
Dossier suivi par ANNIE TOMASSIAN
Tél. : 01 47 15 33 01
annie.tomassian@ville-clichy.fr

OBJET : CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Chère collègue, Cher collègue,

Le conseil municipal se réunira, en séance publique, à l'Hôtel de Ville, le :

MERCREDI 26 AVRIL 2017 À 18 HEURES 30

ORDRE DU JOUR

- I Installation de Madame Josette BOTET en qualité de conseillère municipale, en remplacement de Monsieur Jean-Pierre GARNIER, démissionnaire

II SECRETARIAT GÉNÉRAL

- 2.1 Tableau du conseil municipal
- 2.2 Adoption du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 16 mars 2017
- 2.3 Désignation d'un représentant du conseil municipal au sein des organismes suivants :
 - Service interministériel de défense et de protection civile en qualité de Correspondant défense
 - Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France (SIGEIF) en qualité de délégué titulaire
 - Comité National d'Action Sociale (CNAS)
- 2.4 Métropole du Grand Paris – Établissement Public Territorial « Boucle Nord de Seine » - Remplacement de Monsieur Jean-Pierre GARNIER, démissionnaire
- 2.5 Soutien de la Ville de Clichy-la-Garenne à l'Institut Curie
- 2.6 Approbation et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer l'avenant n° 1 à la Délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du réseau de chaleur

III MAISON DU DROIT

- 3.1 Conclusion d'un contrat de certification avec l'AFNOR
- 3.2 Adhésion de la Ville de Clichy-la-Garenne à l'association « France Médiation, réseau d'acteurs de la médiation sociale »

IV COMMANDE PUBLIQUE

- 4.1 Compte rendu de la réunion du 18 avril 2017 de la commission consultative des services publics locaux
- 4.2 Approbation du principe de l'exploitation d'un service d'accueil du jeune enfant dans le cadre d'une concession de service public pour l'établissement situé quartier du Bac d'Asnières

V AMÉNAGEMENT URBAIN

- 5.1 Z.A.C. des terrains Citroën, dite « Espace Clichy » - Approbation du dossier de clôture de la concession d'aménagement confiée à la SAS Eiffage Aménagement
- 5.2 Suppression de la Z.A.C. des terrains Citroën

VI HABITAT

- 6.1 Garantie d'emprunt au profit du bailleur social ICF La Sablière pour l'acquisition en VEFA de 17 logements sis 49/51, rue de Paris
- 6.2 Approbation du contrat de proximité à intervenir entre Hauts-de-Seine Habitat et la Ville de Clichy-la-Garenne

VII FINANCES

- 7.1 Vente des lots de copropriété n° 160 et 183 dépendant de l'immeuble sis 75, rue de Paris
- 7.2 Vente du lot de volume n° 14 dépendant de l'immeuble sis 20/26, rue Charles Paradinas – 26 à 34, rue du Landy et rue Gaston Paymal à Hauts-de-Seine Habitat
- 7.3 Vente des lots de copropriété n° 12 et 19 dépendant de l'immeuble sis 35, rue de l'Avenir
- 7.4 Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association UFAC « Union Française des Associations de Combattants »

VIII COMMERCE - ARTISANAT

- 8.1 Approbation du projet de convention de partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine
- 8.2 Modification de la délibération n° 6.1 du conseil municipal du 17 novembre 2016 approuvant la rétrocession du fonds de commerce situé 7, rue Charles et René Auffray

IX RESSOURCES HUMAINES

- 9.1 Modification des conditions de rémunération des étudiants et élèves stagiaires

X VOIRIE – ESPACES VERTS

- 10.1 Approbation d'une convention d'occupation temporaire du domaine public à conclure avec le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France relative à l'implantation d'une canalisation de transport d'eau potable située rue des Cailloux – parcelle AD n° 105
- 10.2 Adhésion à la charte régionale de la biodiversité

XI SPORT - JEUNESSE

- 11.1 Adoption des tarifs du Club Ados « Alexandre Dumas » applicables à compter de son ouverture

XII JUMELAGES – RELATIONS INTERNATIONALES

- 12.1 Mandat spécial accordé à Monsieur Luc MERCIER, Adjoint au Maire délégué, dans le cadre d'un déplacement à Sankt Pölten (Autriche)
- 12.2 Autorisation d'un mandat spécial accordé à Monsieur Laurent CONVERSY, Adjoint au Maire délégué, dans le cadre d'un déplacement à Ivano-Frankivsk en Ukraine

XIII ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 13.1 Actes pris par délégation du conseil municipal au Maire en application de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales - Compte rendu

Le dossier comporte les projets de délibérations ainsi que les notes de synthèse (rapports de présentation) s'y rapportant.

Je tiens à vous informer que le réseau « \\mairie-clichy\services\conseil-municipal », a été mis à votre disposition afin que vous puissiez consulter l'ensemble des documents du Conseil municipal, c'est-à-dire les projets de délibérations, les rapports de présentation ainsi que les pièces nécessaires à la bonne compréhension de chaque point inscrit à l'ordre du jour.

Je vous prie de croire, chère collègue, cher collègue, en l'assurance de ma considération.

Rémi MUZEAU



Maire de Clichy-la-Garenne

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

—
EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
—

—○—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—○—
SÉANCE DU MERCREDI 26 AVRIL 2017
Convocation du jeudi 20 avril 2017

—○—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mme ALVINE MOUTONGO-BLACK, M. Louis-Alexandre ALCIATOR, Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 19 heures 40), Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mme Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Mme Véronique CABASSET, Adjointes au Maire
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON, Mme Viviane DIEGO, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 20 heures 10), Mme Alice LE MOAL, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 20 heures), Mme Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD, Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Patrice PINARD par M. Rémi MUZEAU (à partir de 19 heures 40)
Mme Véronique D'ASTORG par M. Laurent CONVERSY
Mme Sandra HUMBLLOT par Mme Joëlle LEFEBVRE

Étaient absents :

M. Julien BOUCHET (Jusqu'à 20 heures 10)
M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 20 heures)

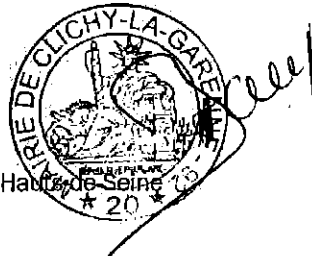
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Viviane DIEGO

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 4 mai 2017

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 27 avril 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



DÉLIBÉRATION N° 1

OBJET : INSTALLATION DE MADAME JOSETTE BOTET EN QUALITÉ DE CONSEILLÈRE MUNICIPALE, EN REMPLACEMENT DE MONSIEUR JEAN-PIERRE GARNIER, DÉMISSIONNAIRE

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article L.270 du Code électoral aux termes duquel « le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit » ;

Considérant les élections municipales du 21 juin 2015 ;

Considérant le procès-verbal d'installation du conseil municipal du vendredi 26 juin 2015 ;

Considérant la démission de M. Jean-Pierre Garnier, conseiller municipal, élu sur la liste « OXYGÈNE » ;

PREND ACTE de l'installation de Madame Josette BOTET, en qualité de conseillère municipale, en remplacement de Jean-Pierre GARNIER, démissionnaire

DIT QUE Madame Josette BOTET prend rang dans l'ordre du tableau, déterminé par application de l'article L2121-1 du Code général des collectivités territoriales.

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—○—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—○—
SÉANCE DU MERCREDI 26 AVRIL 2017
Convocation du jeudi 20 avril 2017

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mme ALVINE MOUTONGO-BLACK, M. Louis-Alexandre ALCIATOR, Mme Nadoï HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 19 heures 40), Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mme Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Mme Véronique CABASSET, Adjoint au Maire
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON, Mme Viviane DIEGO, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 20 heures 10), Mme Alice LE MOAL, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 20 heures), Mme Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD, Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Étaient représentés :

M. Patrice PINARD par M. Rémi MUZEAU (à partir de 19 heures 40)
Mme Véronique D'ASTORG par M. Laurent CONVERSY
Mme Sandra HUMBLLOT par Mme Joëlle LEFEBVRE

Étaient absents :

M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 10)
M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 20 heures)

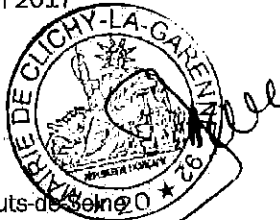
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Viviane DIEGO

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE - 4 MAI 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 27 avril 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



DÉLIBÉRATION N° 2.1

OBJET : TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L2121-1 qui indique :

- I. *Le corps municipal de chaque commune se compose du conseil municipal, du maire et d'un ou plusieurs adjoints.*
- II. *Les membres du conseil municipal sont classés dans l'ordre du tableau selon les modalités suivantes*

Après le maire, prennent rang les adjoints puis les conseillers municipaux.

Sous réserve du dernier alinéa de l'article L. 2122-10, les adjoints prennent rang selon l'ordre de leur élection et, entre adjoints élus sur la même liste, selon l'ordre de présentation sur la liste.

En ce qui concerne les conseillers municipaux, l'ordre du tableau est déterminé, même quand il y a des sections électorales :

1. *Par ancienneté de leur élection, depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;*
2. *Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;*
3. *Et, à égalité de voix, par priorité d'âge.*

Considérant les changements intervenus depuis l'installation du Conseil municipal lors de sa séance du 2- juin 2015 ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : PREND ACTE du tableau du conseil municipal, ci-annexé, en application des dispositions de l'article L2121-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ARTICLE 2 : DIT QUE ledit tableau sera notifié à Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine.

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

SÉANCE DU MERCREDI 26 AVRIL 2017
Convocation du Jeudi 20 avril 2017

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mme ALVINE MOUTONGO-BLACK, M. Louis-Alexandre ALCIATOR, Mme Nadoï HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 19 heures 40), Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mme Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Mme Véronique CABASSET, Adjointes au Maire
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON, Mme Viviane DIEGO, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 20 heures 10), Mme Alice LE MOAL, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 20 heures), Mme Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD, Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Étaient représentés :

M. Patrice PINARD par M. Rémi MUZEAU (à partir de 19 heures 40)
Mme Véronique D'ASTORG par M. Laurent CONVERSY
Mme Sandra HUMBLLOT par Mme Joëlle LEFEBVRE

Étaient absents :

M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 10)
M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 20 heures)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Viviane DIEGO

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE - 4 MAI 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 27 avril 2017

Le Maire

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine


Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170426-DEL_2-3_DESIGN
-DE
Date de télétransmission : 04/05/2017
Date de réception préfecture : 04/05/2017

DÉLIBÉRATION N° 2.3

OBJET : DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DES ORGANISMES SUIVANTS :

- SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE DÉFENSE ET DE PROTECTION CIVILE EN QUALITÉ DE CORRESPONDANT DÉFENSE
- SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ EN ÎLE-DE-FRANCE (SIGEIF) DÉLÉGUÉ TITULAIRE
- COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que Monsieur Jean-Pierre GARNIER, 2^{ème} Adjoint au Maire, a adressé à M. le Maire et à M. le Préfet des Hauts-de-Seine, le 3 mars dernier, un courrier les informant de sa démission du poste qu'il occupe actuellement au sein de l'Assemblée municipale ;

Considérant que M. le Préfet des Hauts-de-Seine, par courrier du 20 mars 2017, a accepté la démission de Monsieur Jean-Pierre Garnier de ses fonctions d'Adjoint au Maire.

Vu les délibérations du 2 juillet 2015, relatives à la désignation des représentants du Conseil municipal par lesquelles il a été procédé notamment à la désignation de Monsieur Jean-Pierre Garnier, au sein des commissions organismes suivants :

- Service Interministériel de défense et de protection civile en qualité de correspondant défense
- Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Ile-de-France (SIGEIF) délégué titulaire

Vu la délibération du 24 septembre 2015, désignant M. Jean-Pierre GARNIER pour siéger au sein du Comité National d'Action Sociale (CNAS)

Considérant qu'il convient en conséquence de procéder au remplacement de M. Jean-Pierre GARNIER, au sein de ces organismes,

DÉSIGNE :

- M. Rémi MUZEAU, maire, correspondant Défense
- M. Laurent CONVERSY, adjoint au Maire, délégué titulaire, pour siéger au sein du Conseil d'Administration du SIGEIF
- Mme Sandra HUMBLLOT, conseillère municipale, pour siéger au sein du Comité National d'Action Sociale (CNAS)

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170426-DEL_2-3_DESIGN
-DE
Date de télétransmission : 04/05/2017
Date de réception préfecture : 04/05/2017

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

SÉANCE DU MERCREDI 26 AVRIL 2017
Convocation du jeudi 20 avril 2017

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mme ALVINE MOUTONGO-BLACK, M. Louis-Alexandre ALCIATOR, Mme Nadol HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 19 heures 40), Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mme Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Mme Véronique CABASSET, Adjoint au Maire
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON, Mme Viviane DIEGO, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 20 heures 10), Mme Alice LE MOAL, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BÔTET, Monique DHUIN, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 20 heures), Mme Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD, Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Étaient représentés :

M. Patrice PINARD par M. Rémi MUZEAU (à partir de 19 heures 40)
Mme Véronique D'ASTORG par M. Laurent CONVERSY
Mme Sandra HUMBLOT par Mme Joëlle LEFEBVRE

Étaient absents :

M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 10)
M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 20 heures)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Viviane DIEGO

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE - 4 MAI 2017

Pour extrait conforme
Clichy-la-Garenne, le 27 avril 2017

Le Maire,



Rémi MUZEAU

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170426-DEL_2-5_CURIE-
DE
Date de télétransmission : 04/05/2017
Date de réception préfecture : 04/05/2017

DÉLIBÉRATION N 2.5

OBJET : SOUTIEN DE LA VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE À L'INSTITUT CURIE

RAPPORTEUR : MADAME VIVIANE DIEGO

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales;

Considérant que l'Institut Curie créé en 1909 par Marie Curie est une fondation reconnue d'utilité publique entièrement dédiée à la lutte contre le cancer ;

Considérant la volonté de la Municipalité d'apporter son soutien au travail des chercheurs et des médecins de l'Institut Curie et de lui permettre de poursuivre des programmes de recherche innovants au bénéfice des patients ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : DÉCIDE de verser la somme de 1 000 € à l'Institut Curie afin de le soutenir dans ses travaux et ses recherches pour vaincre le cancer.

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

ARTICLE 3 : DIT QUE le versement d'un montant de 1 000 €, sera payé par imputation sur les crédits inscrits à cet effet au budget de l'exercice 2017.

Adopté à l'unanimité

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

SÉANCE DU MERCREDI 26 AVRIL 2017
Convocation du jeudi 20 avril 2017

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mme ALVINE MOUTONGO-BLACK, M. Louis-Alexandre ALCIATOR, Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 19 heures 40), Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mme Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Mme Véronique CABASSET, Adjointes au Maire
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON, Mme Viviane DIEGO, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 20 heures 10), Mme Alice LE MOAL, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 20 heures), Mme Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD, Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Patrice PINARD par M. Rémi MUZEAU (à partir de 19 heures 40)
Mme Véronique D'ASTORG par M. Laurent CONVERSY
Mme Sandra HUMBLLOT par Mme Joëlle LEFEBVRE

Étaient absents :

M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 10)
M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 20 heures)

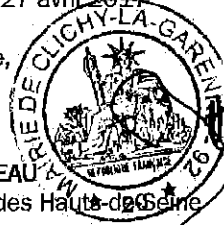
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Viviane DIEGO

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE - 4 MAI 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 27 avril 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170426-DEL2_6_CEV-
DE
Date de télétransmission : 04/05/2017
Date de réception préfecture : 04/05/2017

DÉLIBÉRATION N° 2.6

OBJET : APPROBATION ET AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'AVENANT N° 1 À LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION DU RÉSEAU DE CHALEUR

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Livre des procédures fiscale,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu la délibération n°8.2 du 21 avril 2016 portant approbation du choix de délégataire pour la gestion et l'exploitation du réseau de chaleur de Clichy-la-Garenne et autorisant Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette délibération,

Vu le contrat de délégation de service public portant sur la gestion et l'exploitation du réseau de chaleur de Clichy-la-Garenne signé le 22 avril 2016,

Vu la délibération n°5.1 du 2 février 2017 adoptant la décision modificative n°1 du budget principal 2017,

Considérant qu'il convient d'établir un avenant au contrat en vue de procéder à la consignation de la somme de 5 000 000 € à valoir sur la valeur nette comptable, laquelle sera ajustée en fonction de l'expertise judiciaire diligentée auprès du Tribunal administratif de Cergy-Pontoise,

Vu le projet d'avenant n°1 à la délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du réseau de chaleur établi à cet effet ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : APPROUVE le projet d'avenant n°1 à la délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du réseau de chaleur.

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer cet avenant et tout document y afférent.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés :

- 34 pour
- 9 ne prenant pas part au vote (M. Stéphane COCHEPAIN, Mmes Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD, Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD)
- 1 abstention (M. Jean-Pierre AUFFRET)

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU MERCREDI 26 AVRIL 2017
Convocation du jeudi 20 avril 2017

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mme ALVINE MOUTONGO-BLACK, M. Louis-Alexandre ALCIATOR, Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 19 heures 40), Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mme Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Mme Véronique CABASSET, Adjointes au Maire
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON, Mme Viviane DIEGO, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 20 heures 10), Mme Alice LE MOAL, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 20 heures), Mme Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD, Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Patrice PINARD par M. Rémi MUZEAU (à partir de 19 heures 40)
Mme Véronique D'ASTORG par M. Laurent CONVERSY
Mme Sandra HUMBLOT par Mme Joëlle LEFEBVRE

Étaient absents :

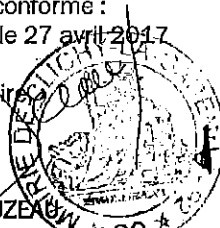
M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 10)
M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 20 heures)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Viviane DIEGO

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE - 4 MAI 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 27 avril 2017

Le Maire



Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170426-DEL_3-1_AFNOR-
DE
Date de télétransmission : 04/05/2017
Date de réception préfecture : 04/05/2017

DÉLIBÉRATION N° 3.1

OBJET : CONCLUSION D'UN CONTRAT DE CERTIFICATION AVEC L'AFNOR

RAPPORTEUR : MONSIEUR PATRICE PINARD

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant les objectifs de la Municipalité d'améliorer le service rendu à la population par la professionnalisation des agents de médiation de la Maison du Droit et de la Prévention ;

Considérant la volonté de la Ville de formaliser et de valoriser son engagement dans le cadre d'une démarche qualité ;

Considérant l'intérêt pour la ville de Clichy-la-Garenne de conclure une convention de certification ISO 9001 avec l'AFNOR qui a pour mission d'animer et de coordonner l'ensemble du processus d'élaboration des normes en liaison avec les bureaux de normalisation (BN) et de promouvoir l'utilisation des normes ainsi que de développer la certification de produits et services ;

Vu le contrat de certification ISO 9001 établi à cet effet par AFNOR Certification dont le tarif proposé pour un cycle de certification de trois ans, s'élève à la somme de 8 640 € TTC ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{er} : APPROUVE la conclusion d'une convention de certification avec l'AFNOR par la ville de Clichy-la-Garenne.

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant, à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

ARTICLE 3 : DIT QUE les dépenses en résultant dont le montant s'élève pour 2017 à 4320 € TTC, puis 2160 € TTC pour 2018 et 2019, seront payées par imputation sur les crédits inscrits et à inscrire à cet effet au budget des exercices 2017 et suivants.

Adopté à l'unanimité

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

SÉANCE DU MERCREDI 26 AVRIL 2017
Convocation du jeudi 20 avril 2017

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mme ALVINE MOUTONGO-BLACK, M. Louis-Alexandre ALCIATOR, Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 19 heures 40), Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mme Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Mme Véronique CABASSET, Adjointes au Maire
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON, Mme Viviane DIEGO, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 20 heures 10), Mme Alice LE MOAL, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 20 heures), Mme Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD, Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Étaient représentés :

M. Patrice PINARD par M. Rémi MUZEAU (à partir de 19 heures 40)
Mme Véronique D'ASTORG par M. Laurent CONVERSY
Mme Sandra HUMBLOT par Mme Joëlle LEFEBVRE

Étaient absents :

M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 10)
M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 20 heures)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Viviane DIEGO

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE - 4 MAI 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 27 avril 2017

Le Maire

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine


Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170426-DEL_3-
2_MEDIATI-DE
Date de télétransmission : 04/05/2017
Date de réception préfecture : 04/05/2017

DÉLIBÉRATION N° 3.2

OBJET : ADHÉSION DE LA VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE À L'ASSOCIATION "FRANCE MÉDIATION, RÉSEAU D'ACTEURS DE LA MÉDIATION SOCIALE"

RAPPORTEUR : MONSIEUR PATRICE PINARD

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant les objectifs de la Municipalité d'améliorer le service rendu à la population par la professionnalisation des agents de médiation de la Maison du Droit et de la Prévention ;

Considérant la volonté de la ville de Clichy la Garenne de formaliser et de valoriser son engagement en matière de médiation sociale par l'adhésion au réseau national « France Médiation, réseau d'acteurs de la médiation sociale » ;

Considérant les missions du réseau « France Médiation, réseau d'acteurs de la médiation sociale » de restaurer le lien social et favoriser le « mieux vivre ensemble », de promouvoir l'accès aux droits des personnes, de favoriser la citoyenneté et l'autonomie des individus, de faciliter une meilleure compréhension des points de vue d'autrui et des conséquences sociales des comportements de chacun, de fédérer l'ensemble des dispositifs de médiation sociale, publics, parapublics et privés qui souhaitent promouvoir la médiation sociale sur leur territoire, de promouvoir le développement et la reconnaissance de la médiation sociale, en favorisant et en capitalisant les échanges de savoirs et de pratiques entre les adhérents et de faciliter l'accès à toutes les formes de connaissance et de savoir-faire sur les différents domaines touchant la médiation sociale par des publications, des recherches, des formations professionnelles et des démarches d'évaluation et de promotion d'activités ;

Considérant l'intérêt pour la ville de Clichy-la-Garenne d'adhérer au réseau « France Médiation, réseau d'acteurs de la médiation sociale » ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{er} : APPROUVE l'adhésion 2017 de la ville de Clichy-la-Garenne au réseau national « France Médiation, réseau d'acteurs de la médiation sociale » d'un montant de 1 240 € TTC.

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant, à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

ARTICLE 3 : DIT QUE la dépense en résultant, d'un montant de 1 240 € TTC, sera payée par imputation sur les crédits inscrits à cet effet au budget de l'exercice en cours.

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170426-DEL_3-
2_MEDIATI-DE
Date de télétransmission : 04/05/2017
Date de réception préfecture : 04/05/2017

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU MERCREDI 26 AVRIL 2017
Convocation du Jeudi 20 avril 2017

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mme ALVINE MOUTONGO-BLACK, M. Louis-Alexandre ALCIATOR, Mme Nadol HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 19 heures 40), Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mme Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Mme Véronique CABASSET, Adjoint au Maire
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Nouredine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON, Mme Viviane DIEGO, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 20 heures 10), Mme Alice LE MOAL, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 20 heures), Mme Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD, Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Étaient représentés :

M. Patrice PINARD par M. Rémi MUZEAU (à partir de 19 heures 40)
Mme Véronique D'ASTORG par M. Laurent CONVERSY
Mme Sandra HUMBLLOT par Mme Joëlle LEFEBVRE

Étaient absents :

M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 10)
M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 20 heures)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Viviane DIEGO

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 4 mai 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 27 avril 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Séance du Conseil municipal du 26 avril 2017

DÉLIBÉRATION N° 4.1

OBJET : COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 18 AVRIL 2017 DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

RAPPORTEUR : MONSIEUR STÉPHANE COCHEPAIN

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1411-4 et L. 1413-1 ;

Considérant que la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) est consultée pour avis sur tout projet de délégation de service public ;

Vu le compte rendu de la réunion du 18 avril 2017 de la commission consultative des services publics locaux ;

Le rapporteur entendu ;

Après en avoir délibéré :

ARTICLE UNIQUE : PREND ACTE de l'avis favorable émis par la commission consultative des services publics locaux sur le principe du lancement d'une délégation de service public pour la gestion et l'exploitation de la crèche prévue quartier Bac d'Asnières et sur la reprise en régie de l'Office du Tourisme de Clichy.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU MERCREDI 26 AVRIL 2017
Convocation du jeudi 20 avril 2017

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mme ALVINE MOUTONGO-BLACK, M. Louis-Alexandre ALCIATOR, Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 19 heures 40), Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mme Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Mme Véronique CABASSET, Adjoint au Maire
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON, Mme Viviane DIEGO, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 20 heures 10), Mme Alice LE MOAL, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 20 heures), Mme Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samla IDRI BAYOL, MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD, Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Étaient représentés :

M. Patrice PINARD par M. Rémi MUZEAU (à partir de 19 heures 40)
Mme Véronique D'ASTORG par M. Laurent CONVERSY
Mme Sandra HUMBLOT par Mme Joëlle LEFEBVRE

Étaient absents :

M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 10)
M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 20 heures)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Viviane DIEGO

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 4 mai 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 27 avril 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



DÉLIBÉRATION N° 4.2

OBJET : APPROBATION DU PRINCIPE DE L'EXPLOITATION D'UN SERVICE D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT DANS LE CADRE D'UNE CONCESSION DE SERVICE PUBLIC POUR L'ÉTABLISSEMENT SITUÉ QUARTIER DU BAC D'ASNIÈRES

RAPPORTEUR : MADAME EVELYNE LAUER

Le Conseil,

Vu l'article L.1411-4 du Code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de l'exécutif annexé à la présente délibération présentant les caractéristiques des prestations que devra assurer le futur exploitant d'un établissement d'accueil du jeune enfant transmis aux membres de l'assemblée ;

Vu l'avis de la Commission Consultative des Services Publics locaux du 18 avril 2017 ;

Considérant que la ville de Clichy-la-Garenne développe une politique familiale forte favorisant la création de modes d'accueil de la petite enfance ;

Considérant le projet de création d'un établissement d'accueil du jeune enfant de 40 berceaux dans le quartier du Bac d'Asnières ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré,

ARTICLE 1^{ER} : APPROUVE le principe de l'exploitation d'un service d'accueil du Jeune enfant dans le cadre d'une concession de service public (durée prévisionnelle du contrat : de 5 à 7 ans) pour l'établissement de 40 berceaux situé dans le quartier du Bac d'Asnières. (Toutefois, dans le cas où les négociations n'aboutiraient pas à une économie du contrat satisfaisante, l'assemblée délibérante n'écarte pas la possibilité de décider d'une gestion en régie du service.)

ARTICLE 2 : APPROUVE le contenu des caractéristiques des prestations que doit assurer le délégataire, telles qu'elles sont définies dans le rapport sur le choix du mode de gestion, étant entendu qu'il appartiendra ultérieurement à l'exécutif d'en négocier les conditions précises conformément aux dispositions de l'article L. 1411-4 et L.1411-5 du Code général des collectivités territoriales.

ARTICLE 3 : AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la procédure de concession de service public.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés :

- 36 pour
- 6 contre : Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES, Manuel ALLAMELLOU, Réda BELHOUCHE, Hicham DAD, Serge BERNARD
- 2 abstentions : Jean-Pierre AUFFRET, Bénédicte ROUBY

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

SÉANCE DU MERCREDI 26 AVRIL 2017
Convocation du Jeudi 20 avril 2017

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mme ALVINE MOUTONGO-BLACK, M. Louis-Alexandre ALCIATOR, Mme Nadoï HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 19 heures 40), Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mme Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Mme Véronique CABASSET, Adjointes au Maire
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON, Mme Viviane DIEGO, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 20 heures 10), Mme Alice LE MOAL, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 20 heures), Mme Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRİ BAYOL, MM. Réda BELHOUCBAT, Hicham DAD, Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Patrice PINARD par M. Rémi MUZEAU (à partir de 19 heures 40)
Mme Véronique D'ASTORG par M. Laurent CONVERSY
Mme Sandra HUMBLLOT par Mme Joëlle LEFEBVRE

Étaient absents :

M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 10)
M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 20 heures)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Viviane DIEGO

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE - 4 MAI 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 27 avril 2017

Le Maire,



Rémi MUZEAU

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170426-DEL_5-1_ZAC-DE
Date de télétransmission : 04/05/2017
Date de réception préfecture : 04/05/2017

DÉLIBÉRATION N° 5.1

OBJET : ZAC DES TERRAINS CITROËN, DITE « ESPACE CLICHY » - APPROBATION DU DOSSIER DE CLÔTURE DE LA CONCESSION D'AMÉNAGEMENT CONFIEE À LA SAS EIFFAGE AMÉNAGEMENT

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°2000-1028 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbain ;

Vu le Code de l'Urbanisme, et notamment ses articles L300-4, L311-1 et R311-4 et suivants ;

Vu la délibération du conseil municipal du 20 juillet 1987 approuvant la création de la ZAC des terrains Citroën et sollicitant la déclaration d'utilité publique de l'opération ;

Vu la délibération du conseil municipal du 29 juin 1988 approuvant le plan d'aménagement de zone et le programme des équipements publics de la ZAC des terrains Citroën, et adoptant le projet de convention avec la société GESTEC en vue de la réalisation de l'opération d'aménagement de la ZAC des terrains Citroën ;

Vu la délibération du conseil municipal du 22 mai 1990 approuvant le projet modificatif du PAZ de la ZAC des terrains Citroën ;

Vu la délibération du conseil municipal du 20 novembre 1990 approuvant le projet modificatif du PAZ de la ZAC des terrains Citroën et le programme modificatif des équipements publics ;

Vu la délibération du conseil municipal du 20 novembre 1990 approuvant le projet d'avenant n° 1 à la convention d'aménagement entre la Ville et la société GESTEC du 12 juillet 1988 ;

Vu la délibération du conseil municipal du 20 décembre 1993 approuvant le projet d'avenant n° 2 à la convention d'aménagement entre la Ville et la société GESTEC du 12 juillet 1988 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal du 22 mai 2007 approuvant la modification du PAZ de la ZAC des terrains Citroën dite « Espace Clichy » ;

Vu la convention d'aménagement entre la ville de Clichy et la société GESTEC pour l'aménagement et l'équipement de la ZAC des terrains Citroën signée le 12 juillet 1988 et ses avenants n° 1 et n° 2 ;

Vu la décision collective des associés de la SA GESTEC devenue SAS Eiffage Aménagement en date du 1^{er} juillet 2008 ;

Vu le dossier de clôture de la concession de la ZAC des terrains Citroën dite « Espace Clichy » confiée à la SAS Eiffage Aménagement ;

Le rapporteur entendu,

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170426-DEL_5-1_ZAC-DE
Date de télétransmission : 04/05/2017
Date de réception préfecture : 04/05/2017

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : APPROUVE le dossier de clôture de la concession d'aménagement de la ZAC des terrains Citroën dite « Espace Clichy » confiée à la SAS Eiffage Aménagement.

ARTICLE 2 : APPROUVE le bilan de clôture de l'opération.

ARTICLE 3 : DONNE QUITUS à la SAS Eiffage Aménagement de sa mission de concessionnaire de l'opération « ZAC des terrains Citroën ». En conséquence, la Ville est subrogée dans les droits et obligations de la SAS Eiffage Aménagement.

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170426-DEL_5-1_ZAC-DE
Date de télétransmission : 04/05/2017
Date de réception préfecture : 04/05/2017

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170426-DEL_5-1_ZAC-DE
Date de télétransmission : 04/05/2017
Date de réception préfecture : 04/05/2017

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—○—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—○—
SÉANCE DU MERCREDI 26 AVRIL 2017
Convocation du jeudi 20 avril 2017
—○—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mme ALVINE MOUTONGO-BLACK, M. Louis-Alexandre ALCIATOR, Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 19 heures 40), Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mme Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Mme Véronique CABASSET, Adjoint au Maire
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON, Mme Viviane DIEGO, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 20 heures 10), Mme Alice LE MOAL, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 20 heures), Mme Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD, Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Étaient représentés :

M. Patrice PINARD par M. Rémi MUZEAU (à partir de 19 heures 40)
Mme Véronique D'ASTORG par M. Laurent CONVERSY
Mme Sandra HUMBLLOT par Mme Joëlle LEFEBVRE

Étaient absents :

M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 10)
M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 20 heures)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Viviane DIEGO

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE - 4 MAI 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 27 avril 2017

Le Maire

Rémi MUZEAU

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170426-DEL_5-2_ZAC-DE
Date de télétransmission : 04/05/2017
Date de réception préfecture : 04/05/2017

DÉLIBÉRATION N° 5.2

OBJET : SUPPRESSION DE LA ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ (ZAC) DES TERRAINS CITROËN DITE « ESPACE CLICHY »

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'urbanisme, et notamment ses articles R. 311-5 et R. 311-12 ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 20 Juillet 1987 approuvant la création de la ZAC des terrains Citroën et sollicitant la déclaration d'utilité publique de l'opération ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 29 juin 1988 approuvant le plan d'aménagement de zone et le programme des équipements publics de la ZAC des terrains Citroën, et adoptant le projet de convention avec la société Gestec en vue de la réalisation de l'opération d'aménagement de la ZAC des terrains Citroën ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 22 mai 1990 approuvant le projet modificatif du PAZ de la ZAC des terrains Citroën ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 20 novembre 1990 approuvant le projet modificatif du PAZ de la ZAC des terrains Citroën et le programme modificatif des équipements publics ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 20 novembre 1990 approuvant le projet d'avenant n°1 à la convention d'aménagement entre la Ville et la société Gestec du 12 juillet 1988 ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 20 décembre 1993 approuvant le projet d'avenant n°2 à la convention d'aménagement entre la Ville et la société Gestec du 12 juillet 1988 ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 22 mai 2007 approuvant la modification du PAZ de la ZAC des terrains Citroën dite « Espace Clichy » ;

Vu la convention d'aménagement entre la ville de Clichy et la société Gestec pour l'aménagement et l'équipement de la ZAC de terrains Citroën signée le 12 juillet 1988 et ses avenants n°1 et n°2 ;

Vu la décision collective des associés de la SA GESTEC devenue SAS Eiffage Aménagement en date du 1^{er} juillet 2008 ;

Vu le dossier de clôture de la concession de la ZAC des Terrains Citroën dite « Espace Clichy » confiée à la SAS Eiffage Aménagement ;

Vu le dossier de suppression de la ZAC des terrains Citroën dite « Espace Clichy » ;

Considérant que la ZAC des terrains Citroën n'a plus vocation à exister ;

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170426-DEL_5-2_ZAC-DE
Date de télétransmission : 04/05/2017
Date de réception préfecture : 04/05/2017

Le rapporteur entendu ;

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : DÉCIDE la suppression de la zone d'aménagement concerté (ZAC) des Terrains Citroën dite « Espace Clichy ».

ARTICLE 2 : DIT QUE la suppression de la zone d'aménagement concerté (ZAC) des Terrains Citroën dite « Espace Clichy » emporte l'abrogation de la décision de création de ladite zone d'aménagement concerté ainsi que le rétablissement du régime de la part communale de la taxe d'aménagement fixée au taux majoré de 20%.

ARTICLE 3 : DIT QUE la présente délibération fera l'objet des mesures de publicité suivantes :

- Un affichage en Mairie pendant un mois ;
- Une mention de l'affichage insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le Département ;
- Une publication au recueil des actes administratifs de la Commune ;
- Une mise à disposition du dossier de suppression de la ZAC à la Direction de l'Urbanisme pour consultation par le public.

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170426-DEL_5-2_ZAC-DE
Date de télétransmission : 04/05/2017
Date de réception préfecture : 04/05/2017

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170426-DEL_5-2_ZAC-DE
Date de télétransmission : 04/05/2017
Date de réception préfecture : 04/05/2017

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

SÉANCE DU MERCREDI 26 AVRIL 2017
Convocation du jeudi 20 avril 2017

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mme ALVINE MOUTONGO-BLACK, M. Louis-Alexandre ALCIATOR, Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 19 heures 40), Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mme Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Mme Véronique CABASSET, Adjoint au Maire
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON, Mme Viviane DIEGO, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 20 heures 10), Mme Alice LE MOAL, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 20 heures), Mme Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD, Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Étaient représentés :

M. Patrice PINARD par M. Rémi MUZEAU (à partir de 19 heures 40)
Mme Véronique D'ASTORG par M. Laurent CONVERSY
Mme Sandra HUMBLOT par Mme Joëlle LEFEBVRE

Étaient absents :


M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 10)
M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 20 heures)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Viviane DIEGO

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE - 4 MAI 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 27 avril 2017

Le Maire
Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170426-DEL_6-1_ICF-DE
Date de télétransmission : 04/05/2017
Date de réception préfecture : 04/05/2017

DÉLIBÉRATION N° 6.1

OBJET : GARANTIE D'EMPRUNT AU PROFIT DU BAILLEUR SOCIAL ICF LA SABLIERE POUR L'ACQUISITION EN VEFA DE 17 LOGEMENTS SIS, 49/51, RUE DE PARIS

RAPPORTEUR : MADAME MARIE JEANNE COLOMBO

Le Conseil,

Vu les articles L 2252-1 et L 2252-2 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du Code civil ;

Vu le Contrat de Prêt N° 58406 en annexe signé entre : ICF la Sablière ci-après l'emprunteur, et la Caisse des Dépôts et Consignations ;

Considérant la demande d'ICF la Sablière tendant à obtenir la garantie de la Ville pour l'acquisition en VEFA de 17 logements sis 49/51 rue de Paris à Clichy ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : L'assemblée délibérante de Clichy-la-Garenne accorde sa garantie à hauteur de 100%, pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 2 949 514 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 58406 constitué de trois lignes sur une durée de 35 ans pour les prêts PLAI et PLUS et 30 ans pour le prêt PLS.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

ARTICLE 2 : **DIT QUE** la garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

ARTICLE 3 : **S'ENGAGE** pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

ARTICLE 4 : **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170426-DEL_6-1_ICF-DE
Date de télétransmission : 04/05/2017
Date de réception préfecture : 04/05/2017

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—○—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—○—
SÉANCE DU MERCREDI 26 AVRIL 2017
Convocation du jeudi 20 avril 2017

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mme ALVINE MOUTONGO-BLACK, M. Louis-Alexandre ALCIATOR, Mme Nadol HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 19 heures 40), Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mme Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Mme Véronique CABASSET, Adjoint au Maire
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Nouredine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON, Mme Viviane DIEGO, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 20 heures 10), Mme Alice LE MOAL, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 20 heures), Mme Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD, Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Étaient représentés :

M. Patrice PINARD par M. Rémi MUZEAU (à partir de 19 heures 40)
Mme Véronique D'ASTORG par M. Laurent CONVERSY
Mme Sandra HUMBLLOT par Mme Joëlle LEFEBVRE

Étaient absents :

M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 10)
M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 20 heures)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Viviane DIEGO

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE - 4 MAI 2017

Pour extrait conforme:
Clichy-la-Garenne, le 27 avril 2017

Le Maire

Rémi MUZEAU

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170426-DEL_6-2_CPROX
-DE
Date de télétransmission : 04/05/2017
Date de réception préfecture : 04/05/2017

DÉLIBÉRATION N°6.2

OBJET : CONTRAT DE PARTENARIAT INTITULÉ « CONTRAT DE PROXIMITÉ » ENTRE LA VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE ET HAUTS-DE-SEINE HABITAT

RAPPORTEUR : MADAME MARIE JEANNE COLOMBO

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Contrat de proximité entre Hauts-de-Seine Habitat et la ville de Clichy-la-Garenne annexée à la présente délibération,

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : APPROUVE les termes du projet de contrat de proximité susvisé, à intervenir entre Hauts de Seine Habitat et la ville de Clichy-la-Garenne

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit contrat et tout document y afférent.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés :

- 36 pour
- 2 contre : Samla Idri-Bayol, Hicham Dad
- 7 abstentions : Monique Dhuin, Jean-Pierre Auffret, Isabelle Mine Rodrigues, Manuel Allamellou, Réda Belhouchat, Bénédicte Rouby, Serge Bernard

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—○—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—○—
SÉANCE DU MERCREDI 26 AVRIL 2017
Convocation du jeudi 20 avril 2017

—○—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mme ALVINE MOUTONGO-BLACK, M. Louis-Alexandre ALCIATOR, Mme Nadol HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 19 heures 40), Mme Marle-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mme Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Mme Véronique CABASSET, Adjointes au Maire
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON, Mme Viviane DIEGO, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 20 heures 10), Mme Alice LE MOAL, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 20 heures), Mme Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD, Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Patrice PINARD par M. Rémi MUZEAU (à partir de 19 heures 40)
Mme Véronique D'ASTORG par M. Laurent CONVERSY
Mme Sandra HUMBLLOT par Mme Joëlle LEFEBVRE

Étaient absents :

M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 10)
M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 20 heures)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Viviane DIEGO

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE - 4 MAI 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 27 avril 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170426-DEL_7-1_VENTE-
DE
Date de télétransmission : 04/05/2017
Date de réception préfecture : 04/05/2017

DÉLIBÉRATION N° 7.1

OBJET : VENTE DES LOTS DE COPROPRIÉTÉ N° 160 ET 183 DÉPENDANT DE L'IMMEUBLE SIS 75, RUE DE PARIS À CLICHY

RAPPORTEUR : MONSIEUR STÉPHANE COCHEPAIN

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que la ville de Clichy-la-Garenne est propriétaire des lots de copropriété n° 160 et 183 dépendant de l'immeuble sis 75, rue de Paris à Clichy, cadastré section Q n° 83, consistant en un logement avec cave de 20,90 m² dépendant du domaine privé ;

Considérant que la Ville a sollicité l'agence Clichy Immobilier pour la vente de ce logement proposé en l'état, libre de toute occupation ;

Considérant que M. Marc-Antoine SOUTY, demeurant 29, rue Viala - 75015 Paris, a fait une offre d'achat au prix de 96 000 euros ;

Vu l'avis de France Domaine du 3 août 2016 ;

Le rapporteur entendu ;

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : DÉCIDE de conclure, avec M. SOUTY, une promesse de vente du logement communal avec cave, constituant les lots de copropriété n° 160 et 183 dépendant de l'immeuble sis à Clichy 75, rue de Paris, cadastré section Q n° 83, en l'état, libre de toute occupation.

ARTICLE 2 : DIT QUE cette promesse de vente sera conclue à la condition suivante :

- Prix de vente de 96 000 euros.

ARTICLE 3 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer la promesse de vente, puis l'acte de vente et tout document y afférent.

ARTICLE 4 : DIT QUE la recette en résultant sera imputée au budget communal.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés :

- 35 pour
- 9 abstentions : Monique Dhuin, Jean-Pierre Auffret, Isabelle Mine Rodrigues, Manuel Allamellou, Samia Idrî-Bayol, Réda Belhouchat, Hicham Dad, Bénédicte Rouby, Serge Bernard

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

SÉANCE DU MERCREDI 26 AVRIL 2017
Convocation du jeudi 20 avril 2017

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mme ALVINE MOUTONGO-BLACK, M. Louis-Alexandre ALCIATOR, Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 19 heures 40), Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mme Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Mme Véronique CABASSET, Adjoint au Maire
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON, Mme Viviane DIEGO, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 20 heures 10), Mme Alice LE MOAL, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 20 heures), Mme Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD, Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Patrice PINARD par M. Rémi MUZEAU (à partir de 19 heures 40)
Mme Véronique D'ASTORG par M. Laurent CONVERSY
Mme Sandra HUMBLOT par Mme Joëlle LEFEBVRE

Étaient absents :

M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 10)
M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 20 heures)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Viviane DIEGO

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE

- 4 MAI 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 27 avril 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170426-DEL_7-2_VENTE-
DE
Date de télétransmission : 04/05/2017
Date de réception préfecture : 04/05/2017

DÉLIBÉRATION N° 7.2

OBJET : VENTE DU LOT DE VOLUME N° 14 DÉPENDANT DE L'IMMEUBLE SIS 20-26, RUE CHARLES PARADINAS – 26 A 34, RUE DU LANDY ET RUE GASTON PAYMAL À HAUTS-DE-SEINE HABITAT

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que la ville de Clichy-la-Garenne est propriétaire du lot de volume n° 14 dépendant de l'immeuble sis 20-26, rue Charles Paradinas – 26 à 34, rue du Landy et rue Gaston Paymal à Clichy, cadastré section J n° 139, 141, 143, 146, 147 et 149, consistant en un immeuble de bureaux répartis sur 3 niveaux d'environ 850 m² dépendant du domaine privé et actuellement occupé par la Direction de proximité de Clichy de Hauts-de-Seine Habitat ;

Considérant que la Ville a proposé à Hauts-de-Seine Habitat de lui céder ses locaux pour un montant de 2.300.000 euros ;

Considérant la délibération du bureau de Hauts-de-Seine Habitat n° B 19/17 du 24 mars 2017 donnant un avis favorable à cette acquisition ;

Vu l'avis de France Domaine du 9 juillet 2016 ;

Le rapporteur entendu ;

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : DÉCIDE de conclure, avec Hauts-de-Seine Habitat, un acte de vente des locaux communaux constituant le lot de volume n° 14 dépendant de l'immeuble sis à Clichy 20 à 26, rue Charles Paradinas, 26 à 34, rue du Landy et rue Gaston Paymal, cadastré section J n° 139, 141, 143, 146, 147 et 149, en l'état.

ARTICLE 2 : DIT QUE cet acte de vente sera conclu à la condition suivante :

- Prix de vente : 2.300.000 euros.

ARTICLE 3 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte de vente et tout document y afférent.

ARTICLE 4 : DIT QUE la recette en résultant sera imputée au budget communal.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés :

- 35 pour
- 9 abstentions : Monique Dhuin, Jean-Pierre Auffret, Isabelle Mine Rodrigues, Manuel Allamellou, Samia Idri-Bayol, Réda Belhouchat, Hicham Dad, Bénédicte Rouby, Serge Bernard

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—○—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—○—
SÉANCE DU MERCREDI 26 AVRIL 2017
Convocation du jeudi 20 avril 2017

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mme ALVINE MOUTONGO-BLACK, M. Louis-Alexandre ALCIATOR, Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 19 heures 40), Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mme Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Mme Véronique CABASSET, Adjointes au Maire
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON, Mme Viviane DIEGO, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 20 heures 10), Mme Alice LE MOAL, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 20 heures), Mme Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD, Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Patrice PINARD par M. Rémi MUZEAU (à partir de 19 heures 40)
Mme Véronique D'ASTORG par M. Laurent CONVERSY
Mme Sandra HUMBLOT par Mme Joëlle LEFEBVRE

Étaient absents :

M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 10)
M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 20 heures)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Viviane DIEGO

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE - 4 MAI 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 27 avril 2017

Le Maire
Rémi MUZEAU
RÉMI MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170426-DEL_7-3_VENTE-
DE
Date de télétransmission : 04/05/2017
Date de réception préfecture : 04/05/2017

DÉLIBÉRATION N° 7.3

OBJET : VENTE DES LOTS DE COPROPRIÉTÉ N° 12 ET 19 DÉPENDANT DE L'IMMEUBLE SIS 35, RUE DE L'AVENIR À CLICHY

RAPPORTEUR : MONSIEUR STÉPHANE COCHÉPAIN

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que la ville de Clichy-la-Garenne est propriétaire des lots de copropriété n°12 et 19 dépendant de l'immeuble sis 35, rue de l'Avenir à Clichy, cadastré section L n°105, consistant en deux boxes de parking, occupés, dépendant du domaine privé ;

Considérant que la Ville a sollicité l'agence Clichy Immobilier pour la vente de ces deux biens proposés en l'état, occupés ;

Considérant la délibération du 17 novembre 2016 approuvant la vente à M. Schem BENHAMED locataire de l'un des deux boxes, des deux biens au prix de 40 000 euros ;

Considérant le courrier daté du 28 mars 2017 par lequel M. Schem BENHAMED se désiste au profit de son père M. Hacène BENHAMED pour l'acquisition de ces deux boxes ;

Vu l'avis de France Domaine du 4 août 2016 fixant la valeur de chaque boxe à 20 000 euros soit 40 000 euros pour les deux ;

Le rapporteur entendu ;

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : DÉCIDE de conclure, avec M. Hacène BENHAMED ou toute société s'y substituant, une promesse de vente pour les deux boxes de parking communaux constituant les lots de copropriété n°12 et 19 dépendant de l'immeuble sis à Clichy, 35, rue de l'Avenir, cadastré section L n°105 en l'état, occupés.

ARTICLE 2 : DIT QUE cette promesse de vente sera conclue à la condition suivante :

- Prix de vente de 40 000 euros.

ARTICLE 3 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer la promesse de vente, puis l'acte de vente et tout document y afférent.

ARTICLE 4 : DIT QUE la recette en résultant sera imputée au budget de l'exercice 2017.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés :

- 35 pour
- 8 contre : Monique Dhuin, Jean-Pierre Auffret, Isabelle Mine Rodrigues, Manuel Allamellou, Samia Idri-Bayol, Réda Belhouchat, Bénédicte Rouby, Serge Bernard
- 1 abstention : Hicham DAD

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170426-DEL_7-3_VENTE-
DE
Date de télétransmission : 04/05/2017
Date de réception préfecture : 04/05/2017

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

—
EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
—

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU MERCREDI 26 AVRIL 2017
Convocation du jeudi 20 avril 2017
—o—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mme ALVINE MOUTONGO-BLACK, M. Louis-Alexandre ALCIATOR, Mme Nadoï HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 19 heures 40), Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mme Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Mme Véronique CABASSET, Adjointes au Maire
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON, Mme Viviane DIEGO, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 20 heures 10), Mme Alice LE MOAL, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 20 heures), Mme Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD, Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Étaient représentés :

M. Patrice PINARD par M. Rémi MUZEAU (à partir de 19 heures 40)
Mme Véronique D'ASTORG par M. Laurent CONVERSY
Mme Sandra HUMBLLOT par Mme Joëlle LEFEBVRE

Étaient absents :

M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 10)
M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 20 heures)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Viviane DIEGO

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE - 4 MAI 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 27 avril 2017

Le Maire

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts de Seine


Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170426-DEL_7-4_UFAC-
DE
Date de télétransmission : 04/05/2017
Date de réception préfecture : 04/05/2017

DÉLIBÉRATION N° 7.4

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT À L'ASSOCIATION UFAC « UNION FRANÇAISE DES ASSOCIATIONS DE COMBATTANTS »

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant qu'il y a lieu de réaffirmer et de concrétiser le soutien de la Municipalité à la Vie Associative locale au travers de l'aide financière de la Ville, par l'attribution de subventions de fonctionnement ;

Considérant que les associations participent au développement d'actions d'intérêt local et suite au dépôt des demandes de subvention des associations dans le cadre de la procédure d'instruction mise en place par la Ville ;

Considérant l'association UFAC active depuis 1989 sur la ville de Clichy-la-Garenne, ayant pour action de représenter l'ensemble des associations d'anciens combattants, tant sur le plan local que national.

Considérant le besoin de réajuster la subvention de fonctionnement, au regard des besoins réels afin que cette association puisse mener à bien ses missions.

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{er} : ATTRIBUE au titre de l'année 2017, une subvention de fonctionnement d'un montant de 500 € à l'association UFAC, « Union Française des Associations de Combattants » domiciliée au 18, rue Gesnouin 92110 Clichy.

ARTICLE 2 : DIT QUE la dépense en résultant sera payée par imputation sur les crédits inscrits à cet effet au budget de l'exercice 2017, chapitre 65.

Adopté à l'unanimité

—
EXTRAIT
—
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—○—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—○—
SÉANCE DU MERCREDI 26 AVRIL 2017
Convocation du jeudi 20 avril 2017

—○—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance

M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mme ALVINE MOUTONGO-BLACK, M. Louis-Alexandre ALCIATOR, Mme Nadol HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 19 heures 40), Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mme Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Mme Véronique CABASSET, Adjointes au Maire

Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON, Mme Viviane DIEGO, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 20 heures 10), Mme Alice LE MOAL, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 20 heures), Mme Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD, Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Étaient représentés :

M. Patrice PINARD par M. Rémi MUZEAU (à partir de 19 heures 40)

Mme Véronique D'ASTORG par M. Laurent CONVERSY

Mme Sandra HUMBLLOT par Mme Joëlle LEFEBVRE

Étaient absents :

M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 10)

M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 20 heures)

SECRETARIE DE SÉANCE : Mme Viviane DIEGO

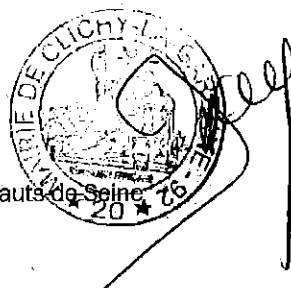
COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 4 mai 2017

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 27 avril 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



DÉLIBÉRATION N° 8.1

OBJET : APPROBATION DU PROJET DE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DES HAUTS-DE-SEINE

RAPPORTEUR : MADAME COLETTE MICHEL

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant la nécessité d'anticiper les évolutions du secteur de l'artisanat et d'accompagner les entreprises artisanales face aux mutations telles que les technologies de l'information et la communication, l'évolution de l'environnement réglementaire, et le renforcement de la concurrence ;

Considérant que la ville de Clichy et la CMA92 veulent poursuivre et mettre en œuvre des actions permettant aux entreprises d'anticiper les mutations et de développer leur activité ;

Considérant également que la Commune souhaite offrir aux artisans-commerçants Clichois l'opportunité de pouvoir bénéficier du dispositif « Charte Qualité Confiance » mis en place par la CMA92 à destination des artisans-commerçants ;

Vu le projet de convention de partenariat proposé par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : APPROUVE le projet de convention de partenariat à conclure avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine.

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention, ainsi que tous les actes y afférents.

ARTICLE 3 : DIT QUE la dépense en résultant sera payée par imputation sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés :

- 36 pour
- 9 abstentions : Monique Dhuin, Jean-Pierre Auffret, Isabelle Mine Rodrigues, Manuel Allamellou, Samia Idrî-Bayol, Réda Belhouchat, Hicham Dad, Bénédicte Rouby, Serge Bernard

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU MERCREDI 26 AVRIL 2017
Convocation du jeudi 20 avril 2017

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance

M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mme ALVINE MOUTONGO-BLACK, M. Louis-Alexandre ALCIATOR, Mme Nadol HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 19 heures 40), Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mme Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Mme Véronique CABASSET, Adjoint au Maire
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Nouredine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON, Mme Viviane DIEGO, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 20 heures 10), Mme Alice LE MOAL, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 20 heures), Mme Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD, Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Étaient représentés :

M. Patrice PINARD par M. Rémi MUZEAU (à partir de 19 heures 40)

Mme Véronique D'ASTORG par M. Laurent CONVERSY

Mme Sandra HUMBLLOT par Mme Joëlle LEFEBVRE

Étaient absents :

M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 10)

M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 20 heures)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Viviane DIEGO

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 27 avril 2017

Le Maire

Rémi MUZEAU

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Publié le :

03 MAI 2017

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170426-DSGLC17_03793-DE
Date de télétransmission : 03/05/2017
Date de réception préfecture : 03/05/2017

DÉLIBÉRATION N° 8.2

OBJET : MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N° 6.1 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2016 APPROUVANT LA RÉTROCESSION DU FONDS DE COMMERCE SITUÉ 7, RUE CHARLES ET RENÉ AUFFRAY

RAPPORTEUR : MONSIEUR JEAN-PIERRE CAYLA

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du conseil municipal n° 6.1 du 17 novembre 2016 approuvant la rétrocession du fonds de commerce d'épicerie fine et de restauration situé 7, rue Charles et René Auffray ;

Considérant que la signature de l'acte authentique de cession n'a pas été réalisée à la date prévue ;

Considérant que ce report de date de signature nécessite de modifier le calendrier d'exécution de la procédure de rétrocession du fonds de commerce ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : MODIFIE les termes de l'article 1^{er} de la délibération n° 6.1 du Conseil municipal du 17 novembre 2016 comme suit :

Approuve la rétrocession à Monsieur Claudio PUGLIA ou à toute société qui s'y substituerait, au prix de 25 000 € (vingt-cinq mille euros) du fonds de commerce de « Café, bar, marchand de vins, épicerie fine, conserves... » situé 7, rue Charles et René Auffray à Clichy, réglé selon les modalités suivantes :

- Un premier versement de 4 000 € au 15 juillet 2017
- Un deuxième versement de 4 000 € au 15 août 2017
- Un troisième versement de 4 000 € au 15 septembre 2017
- Un quatrième versement de 4 000 € au 15 octobre 2017
- Un cinquième versement de 4 000 € au 15 novembre 2017
- Un sixième versement de 5 000 € au 15 décembre 2017

ARTICLE 2 : Les dispositions des autres articles de la délibération n° 6.1 du Conseil municipal du 17 novembre 2016 restent inchangées.

Adopté à l'unanimité

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—○—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—○—
SÉANCE DU MERCREDI 26 AVRIL 2017
Convocation du jeudi 20 avril 2017

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mme ALVINE MOUTONGO-BLACK, M. Louls-Alexandre ALCIATOR, Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 19 heures 40), Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mme Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Mme Véronique CABASSET, Adjointes au Maire
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON, Mme Viviane DIEGO, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 20 heures 10), Mme Alice LE MOAL, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 20 heures), Mme Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD, Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Patrice PINARD par M. Rémi MUZEAU (à partir de 19 heures 40)
Mme Véronique D'ASTORG par M. Laurent CONVERSY
Mme Sandra HUMBLLOT par Mme Joëlle LEFEBVRE

Étaient absents :

M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 10)
M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 20 heures)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Viviane DIEGO

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE - 4 MAI 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 27 avril 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU

Conseiller départemental des Hauts de Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170426-DEL_9-1_REMUN
-DE
Date de télétransmission : 04/05/2017
Date de réception préfecture : 04/05/2017

DÉLIBÉRATION N° 9.1

OBJET : MODIFICATION DES CONDITIONS DE RÉMUNÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉLÈVES STAGIAIRES

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 84.53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu la loi n° 2014-788 du 10 juillet 2014 tendant au développement, à l'encadrement des stages et à l'amélioration du statut des stagiaires ;

Vu le décret n° 2014-1420 du 27 novembre 2014 relatif à l'encadrement des périodes en milieu professionnel et des stages ;

Vu le code de l'éducation, et notamment les articles L124-5, L124-6, D124-6 et D124-8 ;

Vu la délibération n° 5.1 du 27 décembre 2006 portant rémunération des étudiants ou élèves stagiaires ;

Considérant les nouvelles dispositions réglementaires modifiant la durée minimum permettant l'octroi d'une gratification pour les élèves ou étudiants effectuant un stage ou une formation en milieu professionnel ;

Considérant la revalorisation du montant de la gratification, s'élevant à ce jour à 15% minimum du plafond horaire de la sécurité sociale ;

Considérant qu'il convient de modifier les conditions liées au recrutement au sein de la ville des élèves ou étudiants en stage ou en période de formation en milieu professionnel ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : DÉCIDE le versement d'une gratification pour les élèves ou étudiants effectuant un stage ou une formation en milieu professionnel de plus de deux mois consécutifs, ou de deux mois, consécutifs ou non, au cours d'une même année scolaire.

ARTICLE 2 : DÉCIDE de prendre en charge 50% des frais de transports des étudiants ou élèves pendant toute la durée de leur stage ou formation en milieu professionnel.

ARTICLE 3 : DIT qu'une convention de stage écrite est obligatoirement établie entre les parties et que la durée du stage ne peut excéder 6 mois, renouvellements inclus, sauf lorsque le stage ou la formation en milieu professionnel relève d'un cursus pédagogique prévoyant une durée plus longue.

ARTICLE 4 : DIT que les revalorisations du montant de la gratification seront systématiquement appliquées.

ARTICLE 5 : DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget de la Ville, chapitres 011 et 012.

Adopté à l'unanimité

092-219200243-20170426-DEL_9-1_REMUN-DE Date de télétransmission : 04/05/2017 Date de réception préfecture : 04/05/2017

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU MERCREDI 26 AVRIL 2017
Convocation du jeudi 20 avril 2017

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mme ALVINE MOUTONGO-BLACK, M. Louis-Alexandre ALCIATOR, Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 19 heures 40), Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mme Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Mme Véronique CABASSET, Adjoint au Maire
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON, Mme Viviane DIEGO, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 20 heures 10), Mme Alice LE MOAL, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 20 heures), Mme Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD, Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Étaient représentés :

M. Patrice PINARD par M. Rémi MUZEAU (à partir de 19 heures 40)
Mme Véronique D'ASTORG par M. Laurent CONVERSY
Mme Sandra HUMBLOT par Mme Joëlle LEFEBVRE

Étaient absents :

M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 10)
M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 20 heures)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Viviane DIEGO

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 04 MAI 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 27 avril 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170518-DSGLC17_03851-
DE
Date de télétransmission : 18/05/2017
Date de réception préfecture : 18/05/2017

DÉLIBÉRATION N° 10.1

OBJET : APPROBATION DE LA CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC À CONCLURE AVEC LE SYNDICAT DES EAUX D'ILE-DE-FRANCE RELATIVE A L'IMPLANTATION D'UNE CANALISATION DE TRANSPORT D'EAU POTABLE SITUÉE PARCELLE AD N° 105, RUE DES CAILLOUX

RAPPORTEUR : MADAME ALVINE MOUTONGO-BLACK

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-21, L.2224-11-2 et R.2333-121,

Vu la délibération du Comité du SEDIF approuvant le contrat de délégation de service public avec la société Veolia Eau Ile-de-France SNC ;

Vu le contrat de délégation de service public passé entre le Syndicat des Eaux d'Ile de France et la société Veolia Eau Ile-de-France SNC, en date du 1^{ER} janvier 2011 ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre à jour les autorisations d'occupation du domaine public accordées initialement à la Compagnie Générale des Eaux.

Considérant que le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF) est propriétaire de canalisations et ouvrages divers en Ile-de-France, implantés notamment sous le domaine public de collectivités locales, pour lesquels il doit disposer des autorisations d'occupation domaniales correspondantes, et exploite une canalisation de transport d'eau potable de diamètre 1 000 mm sur un linéaire de 95,66 mètres, implantée sur la parcelle AD n° 105, située au cimetière sud, rue des Cailloux ;

Vu le projet de convention établi à cet effet,

Le Rapporteur entendu

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : APPROUVE la convention d'occupation du domaine public à conclure avec le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France, pour une durée de 12 ans, relative à l'exploitation d'une canalisation de transport d'eau potable située au cimetière sud, rue des Cailloux, moyennant une redevance annuelle de 2,87 €

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention et tout document y afférent

ARTICLE 3 : DIT QUE la recette en résultant sera imputée au budget communal.

Adopté à l'unanimité

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

SÉANCE DU MERCREDI 26 AVRIL 2017
Convocation du jeudi 20 avril 2017

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mme ALVINE MOUTONGO-BLACK, M. Louis-Alexandre ALCIATOR, Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 19 heures 40), Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mme Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Mme Véronique CABASSET, Adjointes au Maire
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, MM. Benoît de la RONCIÈRE, Loïc PERON, Mme Viviane DIEGO, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 20 heures 10), Mme Alice LE MOAL, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 20 heures), Mme Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD, Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Patrice PINARD par M. Rémi MUZEAU (à partir de 19 heures 40)
Mme Véronique D'ASTORG par M. Laurent CONVERSY
Mme Sandra HUMBLOT par Mme Joëlle LEFEBVRE

Étaient absents :

M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 10)
M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 20 heures)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Viviane DIEGO

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE - 4 MAI 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 27 avril 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170426-DEL_10-
2_BIODIV-DE
Date de télétransmission : 04/05/2017
Date de réception préfecture : 04/05/2017

DÉLIBÉRATION N° 10.2

OBJET : ADHÉSION À LA CHARTE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ

RAPPORTEUR : MADAME AGNÈS DELACROIX

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que, depuis 2003, le Conseil régional d'Ile-de-France porte la Charte régionale de la biodiversité et des milieux naturels et qu'il a adopté, depuis 2007, une stratégie régionale pour la biodiversité permettant d'accompagner les projets en faveur de la biodiversité en Ile-de-France

Considérant que cette charte a pour vocation d'une part de renforcer et de préciser la politique régionale dans ce domaine, d'autre part de proposer à l'ensemble des acteurs franciliens un guide de bonne pratique.

Considérant que l'adhésion de la Ville à la charte régionale de la biodiversité conduira à l'amélioration de la qualité environnementale et guidera la collectivité dans ses actes d'éco-gestion.

Considérant que cette adhésion permettra à la Ville de pouvoir bénéficier d'aides financières de la Région sur des projets mettant en évidence un intérêt écologique

Vu la Charte régionale de la biodiversité et des milieux naturels.

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{er}: DÉCIDE d'adhérer à la Charte régionale de la biodiversité et des milieux naturels.

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout document y afférent.

ARTICLE 3 : DÉCIDE DE S'ENGAGER à mettre en œuvre le plan d'actions en faveur de la biodiversité annexé à cette délibération et renseigné sur le site de la charte.

Adopté à l'unanimité

—
EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
—

—○—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—○—
SÉANCE DU MERCREDI 26 AVRIL 2017
Convocation du jeudi 20 avril 2017
—○—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mme ALVINE MOUTONGO-BLACK, M. Louis-Alexandre ALCIATOR, Mme Nadol HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 19 heures 40), Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mme Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Mme Véronique CABASSET, Adjoint au Maire
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON, Mme Viviane DIEGO, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 20 heures 10), Mme Alice LE MOAL, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 20 heures), Mme Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD, Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Étaient représentés :

M. Patrice PINARD par M. Rémi MUZEAU (à partir de 19 heures 40)
Mme Véronique D'ASTORG par M. Laurent CONVERSY
Mme Sandra HUMBLLOT par Mme Joëlle LEFEBVRE

Étaient absents :

M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 10)
M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 20 heures)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Viviane DIEGO

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE - 4 MAI 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 27 avril 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170426-DEL_11-
1_CLADOS-DE
Date de télétransmission : 04/05/2017
Date de réception préfecture : 04/05/2017

DÉLIBÉRATION N° 1.1.1

OBJET : ADOPTION DES TARIFS DU CLUB ADOS « ALEXANDRE DUMAS » APPLICABLES À COMPTER DE SON OUVERTURE

RAPPORTEUR : MONSIEUR LOUIS-ALEXANDRE ALCIATOR

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 10.5 du 16 décembre 2015 portant adoption des tarifs municipaux applicables à compter du 1^{er} janvier 2016 ;

Vu la création d'une structure municipale permettant d'accueillir les jeunes clichois de 11 à 15 ans dénommée Club Ados « Alexandre Dumas » sis, 111 rue Henri Barbusse - 92110 Cllichy-la-Garenne ;

Considérant qu'il convient de procéder à la fixation des tarifs d'adhésion annuelle, d'activités et d'ateliers proposés par le Club Ados « Alexandre Dumas » ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{er} : ADOPTE, à compter de l'ouverture du club Ados, les tarifs des ateliers et des activités annexés à la présente délibération.

ARTICLE 2 : DIT QUE le tarif de l'adhésion annuelle prendra effet à compter du 1^{er} septembre 2017.

ARTICLE 2 : DIT QUE les recettes en résultant seront imputées au budget communal.

Adopté à l'unanimité

Tarifs des activités et ateliers :

ACCUEIL DE LOISIRS MERCREDI, SAMEDI ET VACANCES SCOLAIRES (ateliers, stages, sorties)											
Quotient	0 à 7	7 à 9	9 à 11	11 à 14	14 à 17	17 à 21	21 à 27	27 à 33	33 à 40	40 à 50	50 et +
Tarif matin (2h) 10h-12h	1.00 €	1.00 € à 1.20 €	1.20 € à 1.30 €	1.30 € à 1.50 €	1.50 € à 1.70 €	1.70 € à 2.00 €	2.00 € à 2.30 €	2.30 € à 2.50 €	2.50 € à 2.80 €	2.80 € à 3.10 €	3.40 €
Tarif a-midi (5h) 14h-19h	2.00 €	2.00 € à 2.30 €	2.30 € à 2.70 €	2.70 € à 3.00 €	3.00 € à 3.55 €	3.55 € à 4.00 €	4.00 € à 4.45 €	4.55 € à 5.00 €	5.00 € à 5.70 €	5.70 € à 6.40 €	7.10 €
Tarif Journée (7h) 10h-12h et 14h-19h	3.00 €	3.00 € à 3.50 €	3.50 € à 4.00 €	4.00 € à 4.50 €	4.50 € à 5.25 €	5.25 € à 6.00 €	6.00 € à 6.75 €	6.75 € à 7.50 €	7.50 € à 8.50 €	8.50 € à 9.50 €	10.50 €

ACCUEIL ET SOUTIEN A LA SCOLARITÉ DU LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI SOIR											
Quotient	0 à 7	7 à 9	9 à 11	11 à 14	14 à 17	17 à 21	21 à 27	27 à 33	33 à 40	40 à 50	50 et +
Tarif Journalier (3h) 16h-19h	0.50 €	0.50 € à 0.65 €	0.65 € à 0.80 €	0.80 € à 0.95 €	0.95 € à 1.10 €	1.10 € à 1.25 €	1.25 € à 1.40 €	1.40 € à 1.55 €	1.55 € à 1.70 €	1.70 € à 1.85 €	2.00 €

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170426-DEL_11-
1_CLADOS-DE
Date de télétransmission : 04/05/2017
Date de réception préfecture : 04/05/2017

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170426-DEL_11-
1_CLADOS-DE
Date de télétransmission : 04/05/2017
Date de réception préfecture : 04/05/2017

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

SÉANCE DU MERCREDI 26 AVRIL 2017
Convocation du jeudi 20 avril 2017

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mme ALVINE MOUTONGO-BLACK, M. Louis-Alexandre ALCIATOR, Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 19 heures 40), Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mme Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Mme Véronique CABASSET, Adjoint au Maire
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON, Mme Viviane DIEGO, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 20 heures 10), Mme Alice LE MOAL, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 20 heures), Mme Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD, Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Patrice PINARD par M. Rémi MUZEAU (à partir de 19 heures 40)
Mme Véronique D'ASTORG par M. Laurent CONVERSY
Mme Sandra HUMBLLOT par Mme Joëlle LEFEBVRE

Étaient absents :

M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 10)
M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 20 heures)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Viviane DIEGO

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE - 4 MAI 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 27 avril 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine


Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170426-DEL_12-
1_MANDAT-DE
Date de télétransmission : 04/05/2017
Date de réception préfecture : 04/05/2017

DÉLIBÉRATION N° 12.1

OBJET : MANDAT SPÉCIAL ACCORDÉ À MONSIEUR LUC MERCIER, ADJOINT AU MAIRE DÉLÉGUÉ, DANS LE CADRE D'UN DÉPLACEMENT À SANKT PÖLTEN (AUTRICHE) – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LEDIT MANDAT

RAPPORTEUR : MADAME JOËLLE LEFEBVRE

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du 10 février 2004 afférente au remboursement des frais de mission des élus ;

Considérant l'invitation faite par Monsieur le Maire de Sankt Pölten à l'attention de la ville de Clichy, sa ville jumelle française, afin que celle-ci soit représentée aux cérémonies organisées dans le cadre du cinquantième anniversaire de jumelage qui lie les deux Villes du 19 au 21 mai prochains ;

Considérant qu'il convient d'établir un mandat spécial autorisant les membres de la délégation clichoise à représenter la ville lors desdites cérémonies ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : AUTORISE Monsieur le Maire à signer un mandat spécial autorisant Monsieur Luc MERCIER, Adjoint au maire délégué, à représenter la Ville lors d'un déplacement à Sankt Pölten pour participer aux cérémonies organisées du 19 au 21 mai 2017.

ARTICLE 2 : DIT QUE les frais afférents à cette mission seront payés par mandat administratif ou seront remboursés sur présentation des justificatifs sur la base forfaitaire fixée par l'arrêté du 3 juillet 2006 fixant les taux des indemnités de mission prévues à l'article 3 du décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006.

ARTICLE 3 : DIT QUE l'engagement des dépenses de la part de Monsieur Luc MERCIER, Adjoint au Maire délégué, le cadre de ce déplacement a été préalablement autorisé par ordre de mission signé par Monsieur le Maire.

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20170426-DEL_12- 1_MANDAT-DE Date de télétransmission : 04/05/2017 Date de réception préfecture : 04/05/2017
--

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

SÉANCE DU MERCREDI 26 AVRIL 2017
Convocation du jeudi 20 avril 2017

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mme ALVINE MOUTONGO-BLACK, M. Louis-Alexandre ALCIATOR, Mme Nadol HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 19 heures 40), Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mme Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Mme Véronique CABASSET, Adjoints au Maire
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Nouredine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON, Mme Viviane DIEGO, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 20 heures 10), Mme Alice LE MOAL, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 20 heures), Mme Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, MM. Réda BELHOUCAT, Hicham DAD, Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Patrice PINARD par M. Rémi MUZEAU (à partir de 19 heures 40)
Mme Véronique D'ASTORG par M. Laurent CONVERSY
Mme Sandra HUMBLOT par Mme Joëlle LEFEBVRE

Étaient absents :

M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 10)
M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 20 heures)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Viviane DIEGO

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE = 4 MAI 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 27 avril 2017

Le Maire

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine


Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170426-DEL_12-
2_MANDAT-DE
Date de télétransmission : 04/05/2017
Date de réception préfecture : 04/05/2017

DÉLIBÉRATION N° 12.2

OBJET : AUTORISATION D'UN MANDAT SPÉCIAL ACCORDÉ À M. LAURENT CONVERSY, ADJOINT AU MAIRE, DANS LE CADRE D'UN DÉPLACEMENT À IVANO-FRANKIVSK EN UKRAINE – AUTORISATION DONNÉE À M. LE MAIRE DE SIGNER LEDIT MANDAT

RAPPORTEUR : MONSIEUR LUC MERCIER

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du 10 février 2004 afférente au remboursement des frais de mission des élus ;

Considérant l'invitation faite par M. Rouslan Martsynkiv, Maire d'Ivano-Frankivsk en Ukraine afin que la ville de Clichy puisse être représentée dans le cadre d'un échange sportif et culturel ;

Considérant qu'il convient d'établir un mandat spécial autorisant les membres de la délégation officielle clichoise à représenter la Ville lors de l'accueil international de la Ville d'Ivano-Frankivsk ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : AUTORISE Monsieur le Maire à signer un mandat spécial autorisant Monsieur Laurent Conversy, Adjoint au Maire délégué à l'aménagement de l'espace public, au développement durable, aux transports, à la vie associative et au Contrat de Ville à se déplacer à Ivano-Frankivsk afin de représenter la Municipalité.

ARTICLE 2 : DIT QUE les frais afférents à cette mission seront payés par mandat administratif ou seront remboursés sur présentation des justificatifs sur la base forfaitaire fixée par l'arrêté du 3 juillet 2006 fixant les taux des indemnités de mission prévues à l'article 3 du décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006.

ARTICLE 3 : DIT QUE l'engagement des dépenses de la part des élus dans le cadre de ce déplacement a été préalablement autorisé par ordre de mission signé par Monsieur le Maire.

Adopté à l'unanimité

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

SÉANCE DU MERCREDI 26 AVRIL 2017
Convocation du jeudi 20 avril 2017

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mme ALVINE MOUTONGO-BLACK, M. Louis-Alexandre ALCIATOR, Mme Nadol HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 19 heures 40), Mme Marle-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mme Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Mme Véronique CABASSET, Adjointes au Maire
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON, Mme Viviane DIEGO, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 20 heures 10), Mme Alice LE MOAL, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 20 heures), Mme Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD, Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Patrice PINARD par M. Rémi MUZEAU (à partir de 19 heures 40)
Mme Véronique D'ASTORG par M. Laurent CONVERSY
Mme Sandra HUMBLLOT par Mme Joëlle LEFEBVRE

Étaient absents :

M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 10)
M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 20 heures)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Viviane DIEGO

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE - 4 MAI 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 27 avril 2017

Le Maire

Rémi MUZEAU

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170426-DEL_13-1_DECIS
-DE
Date de télétransmission : 04/05/2017
Date de réception préfecture : 04/05/2017

DÉLIBÉRATION N° 13.1

OBJET : ACTES PRIS PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES - COMPTE RENDU

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Par délibération exécutoire du 17 novembre 2016, le Conseil municipal a bien voulu charger Monsieur Rémi MUZEAU, Maire, de régler les affaires de la Commune énumérées à l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales ;

Ainsi, Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de prendre acte des décisions suivantes :

Décision n° 2017-23 du 7 février 2017

Renouvellement de l'adhésion de la Ville de Clichy-la-Garenne à l'association BruitParif, dont la cotisation pour l'année est fixée à la somme de 1 196 €.

Décision n° 2017-30 du 14 février 2017

Avenant de renouvellement de bail du 65, rue Martre à usage de bureaux pour la police municipale moyennant un loyer annuel de 67 263,52 € HT/HC et 1 260 € TTC d'honoraires de rédaction, pour une durée de dix ans.

Décision n° 2017-33 du 22 février 2017

Contrat des conditions particulières d'assurance dommage ouvrage des travaux de l'église Saint-Médard, conclues avec la SMACL.

Décision n° 2017-34 du 22 février 2017

Mandat donné au cabinet DRAI et associés, sis 64, rue de Miromesnil, 75008 Paris en vue de défendre les intérêts de la commune, suite à l'assignation en référé délivrée par la SEM CITALLIOS, dans le cadre des travaux de construction du groupe scolaire situé 6, rue Gustave Eiffel à Clichy et de toute autre procédure à venir.

Décision n° 2017-35 du 22 février 2017

Nouvelle convention d'occupation du domaine public conclue avec la société ROOJ, au Pavillon Vendôme pour une durée de 3 ans.

Décision n° 2017-37 du 28 février 2017

Mandat donné au cabinet JORION, sis 20bis, rue de la Boétie, 75008 Paris, en vue de défendre les intérêts de la commune suite au refus avec renouvellement de bail pour motif grave et légitime notifié à la société ABL PRODUCTION, sise 132, rue Martre.

Décision n° 2017-38 du 28 février 2017

Modification de la règle de recettes du Secrétariat Général (anciennement coordination) en ce sens qu'un mode d'encaissement supplémentaire est autorisé, à savoir les chèques.

Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20170426-DEL_13-1_DECIS -DE Date de télétransmission : 04/05/2017 Date de réception préfecture : 04/05/2017

Décision n° 2017-39 du 2 mars 2017

Convention relative à la participation de la Croix Rouge Française aux dispositifs prévisionnels de secours durant la manifestation « Les foulées de Clichy » qui se dérouleront le dimanche 19 mars 2017

Décision n° 2017-40 du 6 mars 2017

Acquisition par exercice du droit de préemption urbain du bien sis 35 rue Villeneuve au prix de 1 620 000 €

Décision n° 2017-42 du 8 mars 2017

Convention de mise à disposition, à titre gratuit, de l'espace extérieur clos du gymnase Léo Lagrange, sis 13, rue Bardin à Clichy, conclue avec la Sarl Athéna Clichy

Décision n° 2017-43 du 8 mars 2017

Bail relatif à la mise à disposition d'un terrain sis 11/13, rue Pierre Bérégovoy conclu avec le Syndicat des copropriétaires du syndicat principal de la copropriété Eiffel-Bérégovoy, moyennant un loyer trimestriel de 1500 € et un forfait de charges trimestriel de 150 €, pour y installer le centre de loisirs municipal du Bac d'Asnières

Décision n° 2017-44 du 8 mars 2017

Bail relatif à la mise à disposition d'un local sis 11/13, rue Pierre Bérégovoy conclu avec le Syndicat des copropriétaires du syndicat secondaire de la copropriété Eiffel-Bérégovoy, moyennant un loyer trimestriel de 5550 € et un forfait de charges trimestriel de 1050 €, pour y installer le centre de loisirs municipal du Bac d'Asnières

Décision n° 2017-45 du 13 mars 2017

Renouvellement de l'adhésion 2017 de la Ville à la Fédération Nationale des Centres de Santé sise 3/5, rue de Vincennes, 93100 Montreuil, pour un montant de 1 320 €

Décision n° 2017-46 du 13 mars 2017

Renouvellement de l'adhésion 2017 de la Ville à l'association « Elus Locaux contre le Sida » sise 84, rue Quincampoix, 75003 Paris, pour un montant de 400 €

Décision n° 2017-48 du 15 mars 2017

Renouvellement de l'adhésion 2017 de la Ville à l'association « réseau des collectivités pour une économie solidaire » (rtes) pour un montant de 650 €

Décision n° 2017-49 du 15 mars 2017

Contentieux en matière de ressources humaines chargeant le cabinet Woog & Associés sis 12, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris en vue de défendre les intérêts de la commune

Décision n° 2017-50 du 16 mars 2017

Paiement de la somme de 48 € au titre des frais d'adhésion au GIP MAXIMilien.

Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20170426-DEL_13-1_DECIS Date de télétransmission : 04/05/2017 Date de réception préfecture : 04/05/2017
--

Décision n° 2017-51 du 20 mars 2017

Convention de mise à disposition du gymnase Georges Racine à conclure avec la société Play Original, pour l'organisation d'une exposition vente de jouets Playmobil, les 15, 16 et 17 avril 2017 ; le montant de la redevance est fixé à la somme de 1 485 €

Décision n° 2017-52 du 20 mars 2017

Mise à la réforme du véhicule Renault B80, immatriculé 930 BAP 92 ; l'offre de reprise par la société MAS Massy Auto Services d'un montant de 1 000 € est acceptée.

Décision n° 2017-53 du 15 mars 2017

Mise à la réforme des véhicules suivants :

- Renault Laguna, immatriculé 111 EY 92, l'offre de reprise par la société SARL KAR AUTO d'un montant de 1 400 € est acceptée,
- Smart Fortwo, immatriculé 304 FMS 92, l'offre de reprise par la société SARL KAR AUTO d'un montant de 700 € est acceptée,
- Renault Mégane Scénic, immatriculé 359 ERV 92, l'offre de reprise par la société SARL KAR AUTO, d'un montant de 1 500 € est acceptée

Décision n° 2017-54 du 20 mars 2017

Demande de subventions auprès de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France au titre de l'année 2017 dans le cadre des actions de prévention et de promotion de la santé, le financement des actions de promotion de la santé pouvant être subventionné à hauteur de 33 000 €

Décision n° 2017-55 du 30 mars 2017

Convention de participation au financement des équipements publics de la ZAC du Bac d'Asnières-Valiton-Petit, prévue par l'article L.311-4 du Code l'Urbanisme, conclue avec la société L'OREAL

Décision n° 2017-57 du 4 avril 2017

Modification de la régie d'avances des « Volontaires de la Santé » à la Maison du Bac d'Asnières, l'objet de la régie étant l'achat d'alimentation et de fournitures diverses.

MARCHÉS- CONTRATS

COMMANDE PUBLIQUE

Marché n° 17-004

Le présent appel d'offres ouvert est soumis aux dispositions des articles 25-I.1° et 67 à 68 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016. Notifié le 7 avril 2017 à CITALLIOS – 92020 Nanterre cedex. Le marché est conclu pour une durée de 5 ans pour un montant de 639 951.00 € HT

Marché n° 17-006

Le présent appel d'offres ouvert est soumis aux dispositions des articles 25-I.1° et 67 à 68 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016. La présente consultation concerne la fourniture, pose et maintenance d'horodateurs et solution de gestion centralisée.

Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20170426-DEL_13-1_DECIS-DE Date de télétransmission : 04/05/2017 Date de réception préfecture : 04/05/2017

Notifié le 31 mars 2017 à la société SAS URBIS PARK SERVICES – 93400 Saint-Ouen. Le marché est conclu pour une période initiale d'un an à compter de sa notification, reconductible 2 fois un an sans que sa durée totale ne puisse excéder 3 ans avec mini et maxi, pour un montant de 300 000 € HT minimum et 1 300 000 € HT maximum.

Marché n° 17-008

Notre commune est membre du GCSCE, dont le SIPPAREC est coordinateur.

Marché attribué à Direct Énergie SA :

- n° 2016086 - lot A1 : Fourniture et acheminement d'électricité (2016) Puissances souscrites inférieures ou égales à 36 KVA – ECLAIRAGE PUBLIC LOT 1 –

Marché n° 17-009

La présente consultation est passée en application de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. Le contrat sera conclu à prix forfaitaire.

Notifié le 10 avril 2017 à la société ATEXO CONSEIL – 75002 Paris, I

Le soumissionnaire propose dans son offre un planning prévisionnel de réalisation des missions par tranche et par phases. Le délai proposé pour la réalisation de la tranche ferme ne saurait être supérieur à 3 mois à compter de la notification du marché.

Le délai prévisionnel pour la réalisation de la tranche optionnelle 1 est de 3 mois (12 semaines).

Le délai prévisionnel pour la réalisation de la tranche optionnelle 2 est de 4 mois et demi (20 semaines).

Le Conseil,

Vu l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales,

DONNE ACTE au Maire des décisions et marchés ci-dessus énumérés, pris par délégation du conseil municipal.

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170426-DEL_13-1_DECIS
-DE
Date de télétransmission : 04/05/2017
Date de réception préfecture : 04/05/2017

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170426-DEL_13-1_DECIS
-DE
Date de télétransmission : 04/05/2017
Date de réception préfecture : 04/05/2017

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—○—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—○—
SÉANCE DU MERCREDI 26 AVRIL 2017
Convocation du Jeudi 20 avril 2017

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mme ALVINE MOUTONGO-BLACK, M. Louls-Alexandre ALCIATOR, Mme Nadol HADRI, M. Patrice PINARD (jusqu'à 19 heures 40), Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mme Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA, M. Pierre CULOT, Mme Véronique CABASSET, Adjoint au Maire
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON, Mme Viviane DIEGO, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (à partir de 20 heures 10), Mme Alice LE MOAL, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 20 heures), Mme Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD, Mme Bénédicte ROUBY, M. Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Étaient représentés :

M. Patrice PINARD par M. Rémi MUZEAU (à partir de 19 heures 40)
Mme Véronique D'ASTORG par M. Laurent CONVERSY
Mme Sandra HUMBLOT par Mme Joëlle LEFEBVRE

Étaient absents :

M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 10)
M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 20 heures)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Viviane DIEGO

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE - 4 MAI 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 27 avril 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine


Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170426-VOEU_26AVRIL-
DE
Date de télétransmission : 04/05/2017
Date de réception préfecture : 04/05/2017

OBJET : VŒU D'INTRODUCTION DE 50 % DE BIO DANS LES CANTINES SCOLAIRES DES ÉTABLISSEMENTS CLICHOIS

L'alimentation est au cœur des enjeux à la fois sanitaires et écologiques du XXI^{ème} siècle. Nos concitoyens ressentent le besoin, d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement afin que notre alimentation en soit plus saine. Près d'un an après la COP 21 qui s'est fixée comme objectif de réduire massivement les émissions de gaz à effet de serre, il apparaît nécessaire pour notre Ville de répondre à son niveau aux enjeux d'une agriculture biologique, durable, locale et de proximité pour une alimentation plus saine et plus respectueuse de l'environnement.

La santé passe par la qualité de l'alimentation et des modes de production parce que ceux-ci ont un impact sur l'environnement et sur la santé des hommes avec les effets des perturbateurs endocriniens sur les cycles hormonaux de nos enfants. Ainsi, la traçabilité des aliments est devenue une priorité pour les consommateurs.

L'objet de ce vœu est donc de soutenir cette démarche en réformant notre système de restauration scolaire afin d'atteindre à l'horizon 2020 50 % de bio dans les repas servis chaque année aux élèves clichois. La loi Grenelle devait permettre d'introduire en 2010, 15 % de denrées issues de l'agriculture biologique dans les menus des cantines scolaires et d'atteindre 20 % en 2012.

Or, force est de constater que dans nos cantines scolaires nous sommes loin du compte. Des communes telles que Saint-Etienne sont en avance et proposent déjà 70 % de bio dans les cantines scolaires communales, preuve s'il en est que l'on peut atteindre cet objectif. Par ailleurs, la région Île-de-France s'est engagée récemment à ce que d'ici 2024 l'ensemble des cantines scolaires des lycées soient approvisionnées en circuit-court de 50 % de bio.

Dans ce cadre, il apparaît nécessaire que notre commune adopte une position ambitieuse pour que les élèves clichois du primaire disposent des mêmes avantages que ceux des lycées. Je pense que pour anticiper cette demande et soutenir l'emploi nous devrions intégrer les réseaux AMAP parmi les fournisseurs de la ville de Clichy pour la restauration des écoles.

Adopté à l'unanimité